

■ **Italfun S.A.**, à Cortaillod, commerce de denrées alimentaires, etc. (FOSC du 15.02.2002, p. 11). La publication de l'inscription no 368 du 08.02.2002 est rectifiée en ce sens que l'apport en nature de CHF 80'000, entièrement imputé sur le capital-actions, a été effectué en échange de 8'000 actions (et non 80'000 actions) de CHF 10.

Journal no 434 du 18.02.2002
(00355130 / CH-645.4.095.586-0)